

Accueil > Textes non codifiés > Arrêté Ministériel

## **Arrêté ministériel n. 2022-176 du 08/04/2022 modifiant l'arrêté ministériel n° 2017-807 du 10 novembre 2017 portant Code de déontologie des chirurgiens-dentistes** (Journal de Monaco du 15 avril 2022).

Vu la loi n° 1.434 du 8 novembre 2016 relative à l'art dentaire, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 9.190 du 8 avril 2022 relative à la télémédecine ;

Vu l'**arrêté ministériel n° 2017-807 du 10 novembre 2017** portant Code de déontologie des chirurgiens-dentistes ;

Vu la proposition du Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes ;

Vu l'avis du Comité de la santé publique en date du 28 février 2022 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 30 mars 2022 ;

**Article 1er .-** (Voir l'article 44 de l'**arrêté ministériel n° 2017-807 du 10 novembre 2017** ).

**Article 2 .-** Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.